

L'ÉCHO DE ST-PIERRE

Dieu, Patrie, Famille.



ABONNEMENTS :

Saint-Pierre. — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction & Imprimerie :

RUE JACQUES CARTIER
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

INSERTIONS :

Une à six lignes 3 fr. 00
Réclames 0 fr. 50

Notre but

Un groupe de catholiques St-Pierrais a décidé de publier un journal.

C'est un essai; il est tardif, mais vient encore à son heure.

Sa devise dit son but que rien ne l'empêchera de poursuivre : Mettre toujours plus en lumière et en honneur, pour en donner à chacun une plus nette intelligence, ces grandes idées, ces nécessaires de toute société :

DIEU, PATRIE, FAMILLE !

Et c'est pourquoi ce petit journal s'intitule « L'Écho de Saint-Pierre. »

Notre colonie est essentiellement française, de race, de mœurs et de traditions; elle a conservé les idées, les fortes vertus de labeur et d'économie qui firent la grandeur de la vieille France et, grâce à Dieu, elle n'entend rien renier de son passé.

Ce pays est profondément chrétien : Son église est le cœur où vibrent toutes ses émotions, de joie et de deuil.

C'est là qu'il vient accompagner ses marins avant leur départ pour la mer farouche, c'est là qu'il accourt, joyeux, fêter leur retour.

C'est là que ses ouvriers, chaque année, viennent fièrement entonner des chants qui célèbrent le travail chrétien.

Et aujourd'hui que, plus que tout autre, l'idée religieuse, l'idée chrétienne est en question, âprement attaquée par les uns, passionnément défendue par les autres;

Aujourd'hui que, par une contradic-

tion bizarre, cette question religieuse que l'on prétendait reléguer exclusivement dans le domaine de la conscience individuelle, est d'une brûlante actualité;

Aujourd'hui que l'Eglise est à un tournant de son histoire :

Les catholiques St-Pierrais ne veulent pas que leurs convictions soient simplement l'enjeu des partis politiques :

Ils veulent parler et agir sur un terrain qui soit vraiment leur ;

Ils veulent avoir leur organe, franchement catholique, qui sauvegardera leurs intérêts religieux.

Ils veulent occuper leur place au soleil; C'EST LEUR DROIT, C'EST LEUR DEVOIR !

Dernier débris d'un passé de gloire, épave échappée au naufrage qui vit s'engloutir un siècle de conquêtes, isolés, parmi les vainqueurs ou des rivaux vers lesquels peut être les attireraient des intérêts économiques, ces îlots conservent leurs regards fixés vers la France, et le pavillon tricolore est à leurs yeux plus qu'un vain simulacre :

Il est un éloquent et touchant symbole de l'idée de Patrie !

Enfin, aujourd'hui, St-Pierre a la nostalgie de ce qu'il était il y a quelques années à peine, et ce souvenir rend encore plus pénibles, plus douloureuses, certaines difficultés de l'heure présente, St-Pierre a connu les charmes de la vie de famille.

Malgré quelques nuages, quelques froissements inévitables, les toits les plus humbles abritaient des cœurs unis par une affection simple et profonde : la sympathie, la cordialité, la confiance

étaient la règle des relations entre citoyens : l'on ne connaissait pas, en dehors des petits potins, des cancans obligatoires dans toute petite ville qui se respecte, la haine, la rancœur à longue haleine qui attriste, énerve, aigrit.

Aujourd'hui, il n'en est pas de même : ce ne sont, en certains milieux, qu'insultes, injures, insultes, et des catholiques vont sur le terrain !

De cela, le pays en a assez, il en a trop ! Et s'il en est qui ne veulent pas, ou ne croient pas pouvoir désarmer, qu'ils continuent, qu'ils poursuivent leurs querelles, qu'ils s'étrillent tout à leur aise, mais en champs clos !

Les St-Pierrais veulent entendre d'autres paroles que des paroles de guerre, ils sont lassés, excédés de luttes stériles et démoralisantes, ils veulent la paix, et, encore à cet égard, ce journal sera vraiment leur écho.

L'Écho de St-Pierre ne promet pas monts et merveilles, il ne se pose pas en arbitre ou en réformateur, ne se sentant nul goût pour jouer les Don Quichotte. »

Il compte simplement, pour faire son œuvre, sur la force de l'idée, soit exposée en elle-même, soit se dégageant des faits, sachant que cette idée tombera sur un terrain où elle existe déjà plus qu'en germe, prête à jaillir avec une vigueur nouvelle.

La loyauté, la franchise, la délicatesse seront la loi dont il ne se départira, pas par respect pour lui, pour le public auquel il s'adresse, et la noble cause qu'il défend.

LA RÉDACTION

Le culte dans l'inconnu

C'est là ce que la France se dispose à faire en ce moment-ci : un *sauvage dans l'inconnu* !

Demain, les lois réglant les rapports des deux grands pouvoirs qui régissent les citoyens français, l'Eglise et l'Etat, seront totalement modifiées : *demain*, la question religieuse, cette question si importante, si passionnante, parce qu'elle touche à l'intérêt supérieur des consciences, se posera devant l'opinion surprise, désorientée, car qu'importe ce que l'on dise, l'opinion publique, en France, ne réclamait pas cette révolution, le mot n'est pas trop fort : *demain* peut-être, les mêmes citoyens, catholiques de naissance, de cœur, de conviction et français soumis au gouvernement de la République auquel ils versent leur or et offrent leur sang, seront soumis à une dououreuse et redoutable alternative.

D'ores et déjà, il est bon que les catholiques le sachent et qu'ils comprennent la situation.

Avant la Révolution, l'Eglise était chargée de trois grands services : 1^e Le Culte ; 2^e L'instruction publique. 3^e La charité publique ; — Elle avait des biens qui lui permettaient de faire face à tant de charges. Ces biens étaient les églises, les hôpitaux et les écoles, les presbytères, les séminaires et les évêchés, édifiés bâtiés par le clergé, puis des terres défrichées par lui ou bien données par ceux qui se faisaient prêtres.

À la Révolution, le gouvernement prit tous ces biens et s'engagea à subvenir à ces trois grands services. Le décret du 13 Avril 1790 dit :

« *Il sera porté, dans les dépenses publiques de chaque année, une somme suffisante pour fournir aux frais du culte, à l'entretien des ministres et aux pensions ecclésiastiques.* »

Onze ans plus tard, en 1801, quand l'Eglise renaissait de ses ruines avec une vigueur irrésistible, le gouvernement français se vit contraint d'entamer des négociations avec Rome et conclut le *Concordat*, c'est-à-dire un traité qui réglait les rapports des deux pouvoirs, les deux parties, d'un commun accord, tranchèrent la même question :

L'article 42 rendit aux Evêques les églises non aliénées et nécessaires au culte.

L'article 13 ratifia la vente des biens du clergé.

L'article 14 assura *en retour*, « un traitement convenable aux évêques et aux curés. »

Il y avait donc là un véritable contrat, l'Eglise faisait des concessions et, en retour, l'Etat accordait certaines garanties nécessaires à son existence.

En ce moment, cet accord, ce contrat va être annulé.

Dans quelles conditions le sera-t-il ?

La conscience et la loi exigeraient qu'il en fut de ce contrat comme de tout autre, elles exigeraient pour le détruire, le concours des deux partis qui l'ont conclu. — Or, qu'en est-il ? Ecoutez à cet égard, la protestation que l'amiral de Gaverville a fait entendre au Sénat.

« A l'union si désirable des deux pouvoirs, il substitue le divorce, non par le consentement mutuel, mais par le fait de l'arbitraire d'un seul ; divorce, d'ailleurs, partiel et incomplet, puisque l'Etat se réserve le droit de restreindre, sous prétexte d'ordre public, l'exercice du culte et de la liberté de l'Eglise. »

« En rompant un contrat séculaire, un des contractants se dégage, par un acte de sa seule volonté, des engagements solennels qu'il avait contractés. En dissolvant la communauté, il emporte l'argent, en dépit du contrat de mariage. »

Ces paroles l'indiquent suffisamment, l'Etat ne se borne pas à débouiller l'Eglise qui jusqu'ici se fiait à sa parole, en se mendant, malgré la séparation, de son administration, il empêche son développement, il tend à l'étouffer : nous le montrerons dans un prochain article.

Pour le moment, bornons-nous à citer, en terminant, le langage d'un prince de l'Eglise, le cardinal Lecot qui décrit en quelques mots, la situation : « La République déchire, dans un moment de violence, un contrat portant, avec la sienne, la signature d'une puissance anguste. La nouvelle loi de la séparation doit bouleverser les conditions de la vie religieuse en France. La lutte sera inévitable. Les forces respectives en présence sont : d'un côté un gouvernement qui agit comme s'il haïssait l'Eglise et voulait anéantir son autorité ; de l'autre, une puissance morale qui défend ses frontières de la vérité, de la justice et du droit et les défendra jusqu'à effusion du sang du dernier des évêques et du dernier

de ses prêtres. »

C'est là le langage d'un chef, et l'on verra que ce ne sont pas des paroles que le vent emporte !

REPTILES.

Quoi de plus ravissant que cette peau de la plupart des serpents venimeux, tachetée des plus vives couleurs et brillant au soleil comme une mouvante rivière de pierres ! La nature a jeté un costume dont rien n'égale la splendeur sur les plus terribles individus de cette race perverse.

Reconnaissez à cet éclat trompeur le plus éloquent des sophistes, le père du mensonge qui séduisit notre mère Ève. Le serpent est poète, orateur, écrivain ; il étaie en cent formes diverses sous le soleil des civilisations le merveilleux clinquant de son style. Il parade à la tribune de toutes nos assemblées, il charme, en quelque sorte, ceux qu'il va faire périr, et lorsque, à force de morsures, il a épuisé son venin, c'est en vain qu'on espère le saisir. Le sophiste se replie sur lui-même et glisse, pour ainsi dire, des mains. Il échappe en sifflant, aux plus rudes étreintes, pour aller se tapir dans quelque trou, soit au fond d'un bureau de journal, soit dans les ténèbres des sociétés secrètes, en quelque repaire obscur où il prépare un venin nouveau . . .

Qui n'a considéré ce spectacle et admiré par moments, et malgré soi, les infinies ressources de ces intelligences qui, au milieu de nos sociétés, personnifient l'esprit du mal ?

HENRI LASSEUR.

A l'usage DES GENS PRÉSSES ET AUTRES.

L'on est quelques fois pressé, ou du moins, l'on s'imagine l'être, ce qui revient au même : ou bien, l'on a la flemme, cela arrive encore, et l'on ne tient pas à discuter : puis, à quoi bon discuter avec certaines têtes ? Vous pouvez ne pas aimer qu'on se parle la vôtre :

Et alors ? — Alors, parlez peu et bien.

Par exemple, un malin (il le croit certainement) vous dit :

La religion a fait son temps. — Quatre

vingt dix neuf fois sur 100, il vous suffira de répondre : « Il y a 1905 ans qu'on dit ça, et la religion se porte aussi bien que vous. »

Je ne crois que ce que je comprends. — « Alors vous ne devez pas croire à l'électricité, car je vous défie bien de me dire ce que c'est. »

Quand on est mort, tout est mort. — « On n'est pourtant pas des bêtes. »

Aujourd'hui, la science suffit. — « Si la vôtre vous suffit, c'est qu'il ne vous faut pas grand chose ! »

Il faut que jeunesse se passe. — « Pas à faire des bêtises ! »

L'enfer ! personne n'en est revenu. — « Aussi, n'y allez pas, vous y resteriez toujours. »

Il y a des mauvais prêtres. — « Ce n'est pas Judas qui empêche l'Évangile d'être la vérité. »

Les curés font un bon métier ! — « Pourquoi ne l'avez-vous pas pris ? »

Après tout j'suis libre. — « C'est même pour cela que vous répondrez de vos actes. »

Je n'ai pas la foi. — « Raison de plus pour chercher à l'avoir. »

La religion, c'est l'ignorance ! — « Oui, chez vous, car sans cela vous en parleriez autrement ! »

Alcoolisme et Criminalité.

Les crimes deviennent de plus en plus nombreux, et les statisticiens effrayés, accusent l'alcool, d'être la principale cause de l'immoralité croissante de nos générations.

On ne saurait le contester : l'abus de l'alcool est désastreux, on ne saurait non plus trop combattre le fléau.

Mais l'alcool est-il le seul coupable ?

Un professeur de l'école de médecine de Paris, *M. Lucas Championnière*, examine cette question dans un journal de médecine et il ne croit pas qu'on puisse raisonnablement accuser l'alcoolisme de tant de méfaits.

Il apporte même à l'appui de sa thèse un argument qui paraît décisif.

Il y a en Amérique, en Allemagne, au moins autant, sinon plus d'acooliques qu'en France et cependant, dans ces pays, la

criminalité, parmi les jeunes gens, est bien moindre que chez nous.

« Il y a donc vraisemblablement, dit M. Lucas Championnière, une autre cause qui agit en même temps que l'alcoolisme pour expliquer cette différence, et cette cause, n'est-il pas logique de la voir dans cette diminution progressive de l'enseignement moral, diminution qui caractérise notre état social actuel ?

« On ne peut le nier : l'idée religieuse constitue une force morale énorme dont aucun pays, aucun gouvernement ne cherche à s'effranchir, alors qu'en France, par suite d'une aberration inconcevable, au lieu de chercher à utiliser cette force, on s'ingénie à la détruire, sans la remplacer par rien.

« Ce ne sont pas les petits manuels civiques qui sont susceptibles d'inculquer l'idée de la morale aux jeunes cerveaux auxquels ils sont destinés. »

Conclusion : alcoolisme et athéisme aboutissent au même résultat.

DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS

Il n'y a plus d'hiver, disait-on, il y a trois et quatre ans : le thermomètre ondoyait continuellement dans le voisinage du zéro, et, entre quelques rares rafales de neige, les rochers montraient toujours leur tête chemue ; élégantes patineuses, fringants patineurs, tous se désolaient de ne point voir le pavillon du Rink hissé en tête de mât, les gamins s'exténaient à pousser leurs traines sur les cailloux du chemin entre quelques vagues plaques de glace : non vraiment, plus d'hiver, c'était la déche, la déconfiture générale !

Puis, changement de décor ! Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Le thermomètre dégringole, lâchant son zéro, jusqu'au 30 au dessous, la montagne St-Pierraise prend des airs vénérables de Mont-Blanc, le Rink est féerique, et l'on a de ces superbes explosions de poudrin qui attrapent le canot des matelots du port (de rudes lapins pointant) à la hauteur de la pointe aux canons et vous le renvoient à la cale Lamusse, à l'île, sans qu'ils aient le temps de dire, ouf ! et les traî-

nes se précipitent dans les jambes des passants avec des vitesses fantastiques !

Que sera cet hiver ? « De quoi demain sera-t-il fait ? » Mademoiselle Couesdon, où es-tu ? ô Mathieu de la Drôme, pourquoi gis-tu défunt ?

Donc, nous ignorons ce que sera cet hiver.

Tout de même avec ses petits airs bénins des premiers jours, il nous a causé une surprise, dimanche dernier : c'était le vent en foudre, chassant la neige en rafales, le poudrin dans toute sa splendeur !

Et le matin, l'Amélie était partie, chargée de passagers, et l'on se demandait, en voyant autour de l'île et dans la passe du Sud-Est, la cavalcade des lames, l'on se demandait, non sans inquiétude, ce que devenait le vaillant petit bateau. Le lundi matin, on télégraphiait de Sydney pour avoir des nouvelles, et de St-Pierre on envoyait la question. Enfin toutes les inquiétudes sont calmées, l'Amélie est arrivée, Dieu merci !

Et maintenant atterrissons la suite !
(au prochain numéro)

Le long du quai

*Le long du quai, les grands vaisseaux
Que la houle incline en silence
Ne prennent pas garde aux berceaux
Que la main des femmes balance.*

*Mais viendra le jour des adieux
Car il faut que les femmes pleurent ;
Et que les hommes curieux
Tentent les horizons qui leurrent.*

*Et ce jour-là, les grands vaisseaux
Fuyant le port qui diminue,
Sentent leur masse relâchée
Par l'âme des lointains berceaux.*

Sully-Prudhomme

Dis moi ce que tu lis
Et je te dirai ce que tu es ! . . .

*Les mauvaises lectures font pleurer
les mères et travailler les juges, disait
le révolutionnaire J. Vallès.*



L'exode

Les St-Pierrais vont-ils donc abandonner leur cher rocher ?

Sans doute, l'on exagère les chiffres et l'on est loin des deux mille cinq cents, ou même, des douze cents départs, complaisamment annoncés par les journaux américains et canadiens . . .

Cependant, les vides produits par l'exode qui se poursuit presque sans interruption, depuis plusieurs mois, sont déjà sensibles : un peu partout, mais surtout « *par les hauts* », le long des pentes du Calvaire, le regard rencontre, attristé, des immeubles qui ont cet air morne des maisons abandonnées.

Plus de rideaux aux fenêtres qui regardent bântes le ciel de Décembre, disparus les pots de fleurs destinés à suppléer à l'absence de la belle nature, le petit panache de fumée ne couronne plus la cheminée, plus d'enfants à jouer devant la porte close, rien qui rappelle la vie ; ils sont partis, ceux qui animaient la maisonnette de bois !

Cette maison, le père lui-même l'avait construite à ses heures de loisirs, avec l'aide de camarades de bonne volonté qui avaient fraternellement donné un *coup de main*, quand, jeune ouvrier, confiant dans la vie, il s'était résolu à fonder un foyer. Il y avait conduit celle qui devait être la compagne de son existence, et tout l'annonçait bonne cette existence !

La pêche était abondante, le barachois regorgeait de goëlettes, et il résonnait joyeusement du bruit des maillets des calfat's et des marteaux des charpentiers, l'ouvrage était épais ! et quand, avec cela, l'on a deux bras vigoureux et qu'on ne boudé pas à la besogne, on ne craint rien, on regarde l'avenir bien en face, sans inquiétude !

Et la maison s'est peuplée, la Providence y a envoyé de charmantes petites créatures, qui l'ont égayée de leurs rires et de leurs jeux : qu'elles étaient douces et joyeuses, les soirées dans la petite maison de bois, combien gais et confiants, chaque matin, les départs pour le travail !

Le temps a fui, les jours ont succédé aux jours, les années se sont écoulées, apportant aussi, hélas ! leur lot d'épreuves, de misères : la maladie a visité la famille, le chômage prolongé est venu, plus de

pêche, plus de travail, et avec cela, pas d'économies, on n'a pas pu, ou on n'a pas su faire une petite réserve : que devenir ?

Un beau jour on prend une grave décision : il paraît qu'il y a du travail là-bas, dans les mines ou aciéries de Sydney, dans les ateliers de Montréal : puis le Canada, n'est-ce pas encore la France ? Les ancêtres sont passés par là, ils ont guerroyé contre les sauvages et conuré l'Anglais, et le vainqueur n'a pu venir à bout de la vitalité de leur race, qui, après avoir résisté à l'orage, se développe avec un élan superbe.

L'on partira donc : les outils sont chargés dans une lourde caisse de bois, l'on céde aux amis et voisins son petit mobilier, ces humbles objets, souvenirs des années de bonheur, muets témoins de tous les incidents de la vie de famille, une dernière prière sur la tombe de ceux qu'on laisse au champ du repos, et, le cœur serré, on va vers l'inconnu !

Les voilà dans la grande ville, les pauvres exilés ! Emeveillés, peut-être, des beautés de la civilisation jusqu'ici vaguement soupçonnées, mais surtout, déroutés, désorientés. L'on est si seuls !

Ce n'est plus le travail avec des camarades, de vieux amis avec lesquels on avait vécu côté à côté, c'est l'atelier ou le chantier parmi des inconnus, des étrangers ; dans la rue, on est seulement une unité dans la foule anonyme qui circule fiévreuse : ce n'est pas comme cela sur les quais de St-Pierre, ou dans les rues escarpées de la Butte et du Calvaire ! — Le logis ? un appartement donnant sur une cour intérieure, une sorte d'arrière-boutique avec un peu d'air et de lumière : elle était pourtant si belle, cette vue sur la rade couverte de navires, les passes et le large !

Et, le soir venu, le vieux St-Pierrais et sa campagne songent.

Leur pensée se reporte tristement sur la maison laissée là-bas, silencieuse, désormais et close. Ils sentent vaguement que le cœur de l'homme s'attache aux objets, aux lieux familiers de son enfance, et que ce n'est pas sans effort, sans douleur, que l'on se déracine. Ils comprennent que, suivant la parole de l'Évangile, l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi d'affection, d'habitudes chères, de fidélité aux traditions . . . Et ils regrettent . . .

Petites maisons, qui, à l'abri du Calvaire, du Christ miséricordieux, regardez le champ des morts et le vaste horizon mouvant, puissiez-vous longtemps, puissiez-vous toujours retenir vos habitants, toujours être animées de leur présence ! . . .

L'ÉCREVISSE ET SA FILLE

Mère écrevisse un jour

à sa fille disait :

« Comme tu vas, bon Dieu !

ne peux-tu marcher droit ?

— Et comme vous allez vous-même dit la fille.

Puis-je autrement marcher

Que marche ma famille ?

Veut-on que j'aille droit quand elle va tortu ? »

Nous prions les parents de méditer la leçon que cette fable indique. Il ne suffit pas de commander aux enfants de bien faire, il faut commencer par leur en donner l'exemple, qui vaut mieux que la parole.

Comment vouloir exiger des enfants qu'ils se conduisent bien, qu'ils assistent à la messe le Dimanche, qu'ils remplissent leurs devoirs de chrétien, si les parents manquent eux-mêmes à ces obligations ?

Voilez-vous que vos enfants marchent droit dans le chemin du bien et du devoir ?

Marchez droit vous-mêmes !

Marchands qui vendez !

Serviteurs qui achetez !

Voisins qui plaidez !

Electeurs qui votez !

Etc. Etc.

N'allez pas seuls au marché, au tribunal au bureau de vote, etc. Auparavant *consultez*, et avec vous emmenez une personne dont les conseils bien écoutés vous seront très utiles :

Votre conscience. Dieu vous voit ! . . .

EN PRISON

— On demandait à un magistrat pour quoi il y avait *plus d'hommes que de femmes dans les prisons*.

« C'est, répondit-il, parce qu'il y a *moins d'hommes que de femmes dans les églises*. »